

Une table des matières

Un engagement, celui du président	3
Un comité et des équipes de travail	4
Un travail de communication, de sensibilisation, d'information et de réseau	6
Un travail au plus proche des personnes usagères de drogues - le Quai 9	8
L'action Nuit blanche?	11
Un travail de liens privilégiés, un accompagnement individualisé - le Pôle	16
Une vision utopiste, une vision stratégique, des objectifs, des moyens humains et financiers	20
Une fin de rapport en demi-teinte, mais avec des chantiers de travail enthousiasmants	22
Un travail de réseau, des soutiens financiers Les remerciements	24
Les comptes	26
Les annexes	31
a. Des objectifs et des actions	
b. Des programmes gérés par Première ligne	
c. CAPAS, Collectif d'associations pour l'action sociale - bref bilan 2015	

Un engagement, celui de Thomas Gremaud, président

« Si le seul outil que vous avez est un marteau, vous tendez à voir tout problème comme un clou »

Abraham Maslow (The Psychology of Science, 1966)

Quelle est l'utilité du secteur associatif en temps de crise budgétaire ? Sommes-nous simplement une façon économique de dispenser des prestations qui sont, au final, de la responsabilité des pouvoirs publics ? Et, par voie de conséquence, est-ce à nous de choisir et de couper dans les prestations lorsque les finances publiques ne permettent plus d'assurer le développement de prestations pourtant nécessaires au public ?

Ces questions sont présentes alors que nous nous préparons à entamer la négociation de notre futur contrat de prestation avec l'Etat.

Une austérité budgétaire ne doit pas impliquer une austérité de l'esprit. Un budget diminué ne doit amoindrir ni nos revendications, ni l'énergie mise afin de défendre celles et ceux qui en ont le plus besoin. Les finances publiques sont peut-être dans le redoutable état de déséquilibre obligeant aux mesures drastiques prises ces derniers temps, les besoins de la population n'en diminuent pas pour autant. Alors plutôt que de réfléchir à ce que nous pourrions enlever, nous avons choisi de penser à ce qu'il manque car si notre seul besoin était un marteau, pourquoi en effet ne pas nous contenter d'un plus petit ?

Oui, avec presque deux cents passages par jour en salle de consommation, un deuxième lieu devient une nécessité.

Oui, l'offre d'une perspective de travail pour les personnes usagères de drogues fonctionne et il faut la renforcer.

Oui, il est important de proposer un lieu d'accueil hors de la consommation prenant en compte les problématiques sociales des personnes usagères de drogues.

Oui, après plus de dix ans, la réduction des risques en milieu festif a fait ses preuves et il faut pouvoir la pérenniser.

Oui, nous devons continuer le débat sur la réglementation du marché des drogues, la politique actuelle de criminalisation ayant clairement montré son inefficacité.

Autant que de délivrer des prestations, la responsabilité des associations est donc de transmettre à la population et à l'État une image la plus fidèle des problématiques rencontrées afin de permettre un débat démocratique de qualité et de compléter le mieux possible la boîte à outils.

Par nos actions au quotidien, grâce aux professionnels qui mènent nos activités, grâce aux personnes usagères de drogues qui se mobilisent, c'est ce débat que nous aimerions faire avancer.

Chiffres

1

Président et 7 membres

1

directrice et 2 responsables d'équipe et de programme

6

collaborateurs et collaboratrices pour l'administration, secrétariat, comptabilité et intendance/nettoyages

13

collaborateurs et collaboratrices pour le Quai 9 et 8 remplaçants-es pour le Quai 9

2

permanents pour l'action Nuit blanche? et 12 intervenants-es pour l'action Nuit blanche?

2

permanents pour le Pôle de valorisation

Un comité et des équipes de travail

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »

Henry Ford, industriel

1. LE COMITÉ

Pour l'année 2015-2016, notre comité, constitué de bénévoles, est composé de Thomas Gremaud (président), Laurence Pottu (trésorière), Marius Besson, Andrea Poncioni, Laurent Sauveur, Anne Meier, Jean-Marc Guinchard et Carlos Passarelli.

2. L'EQUIPE DE TRAVAIL

L'association Première ligne compte près d'une cinquantaine de collaborateurs-trices, constituée du groupe de direction, de collaborateurs socio sanitaires formés en travail social ou en soins infirmiers, d'une équipe de remplaçants-es, d'une équipe comptable, d'un secrétariat, de l'intendance / nettoyages ainsi que de l'équipe d'intervenants-es pour l'action Nuit blanche?

Pour le groupe de direction : Martine Baudin (directrice), Emmanuel Ducret et David Gachet (responsables).

Pour le Quai 9 : Gersende Bruchet, Nadia Borel, Philippe Hofstetter, Fatima Laribi, Christiane Lubini, Didier Mathis, Jean-Louis Nicou, Anne O'Neill, Nicolas Pontinelli, Loïc Stefan, Réjane Voltolini et Céline Zonca. Chloé Fettig, infirmière, a été engagée au mois de mars, ayant repris le poste laissé par Valérie Benz qui s'en est allée vers d'autres lieux professionnels après sept années de très belle collaboration.

Pour l'action Nuit blanche? : Roxane Morger Mégevand (coordinatrice) et Stéphan Moelo (collaborateur à 40%,) avec un mandat spécifique destiné à renforcer les liens avec les organisateurs de soirée.

Pour les intervenants-es de l'action Nuit blanche? : Anna Cimino, Emma Courtaigne, Edoardo Daverio, Raphaël Gay-Balmaz, Sébastien Lotterio, David Perrin, Anaïs Rapo, Laeticia Castella, Lucien Jacot et Muriel Laurent. Amalia Sanchez, Mehdi Cantor, Loïc Castellano et Nathanaël Sterenberg ont rejoint cette équipe en fin d'année 2015.

Pour le Pôle de valorisation : Gilbert Palau (chargé de projet) et Marie-Claire Gamma (conseillère en insertion). Loïc Stefan, du Quai 9, a rejoint le Pôle pour quelques heures hebdomadaires.

Pour l'intendance : Pierre Desnoyers et les nettoyeurs : Emilienne Jayet N'Songa Maneke.

Pour le secrétariat-administration générale : Gloria Jimenez Théraulaz et Cleria Golino.

Pour la comptabilité : Schéhérazade Seraoui et Johane Féret (co/solutions sàrl).

Pour l'équipe de remplaçant-e-s Quai 9 : Vincent Carruzzo, Tamara Chkheidze, Alexandre Fillon, Larry Giovo, Cerasela Moaca, Céline Rosselet-Droux, Olivier Stabile et Marc Vesin. Laurent Godel a quitté cette équipe.

Et, une collaboration, toujours précieuse et indispensable, avec l'Unité Dépendances du Département de Médecine Communautaire, de Premier Recours et des Urgences (HUG), avec la présence du Dr Mathieu Rougemont et le soutien renouvelé de l'Unité Dépendance.

Enfin, avec nos partenaires, présents à quinzaine ou une fois par mois, afin de favoriser les passerelles vers leur institution ou permettant des relais adéquats : Sébastien Forel et Ludovic Lacroix pour le Service d'addictologie (HUG) et Alexandre Jousse- rand, Hélène Mangel et Thomas Petit pour l'association Apreto, basée en Haute-Savoie.



Chiffres

5

prises de position en faveur des personnes usagères de drogues

2

articles dans la Tribune de Genève

65

réponses d'élus au Conseil municipal de la Ville de Genève

300

visiteurs (et plus) pour mieux connaître le travail et le fonctionnement du Quai 9

20

formations données par Première ligne

Un travail de communication, de sensibilisation, d'information et de réseau

« Souvent, les hommes se haïssent les uns et les autres parce qu'ils ont peur les uns et les autres ; ils ont peur parce qu'ils ne se connaissent pas ; ils ne se connaissent pas parce qu'ils ne peuvent pas communiquer ; ils ne peuvent pas communiquer parce qu'ils sont séparés »

Martin Luther King

5 prises de position ont reçu un écho favorable et de nombreux mails de félicitations et de soutien renouvelé de la part du réseau professionnel, avec la visibilité d'une toute belle affiche, placée sur la façade côté gare depuis le mois d'avril.

Une sollicitation sur nos prises de position auprès des candidats-es au Conseil Municipal et Administratif en Ville de Genève : sur 228 envois, 65 réponses. La majorité s'est positionnée en faveur et en soutien de nos actions.

Des soirées « **Portes Ouvertes** » proposées aux députés-ées du Grand Conseil qui nous permettent de poursuivre nos contacts directs avec ces derniers (2x l'an). Nous avons néanmoins constaté que le réseau addiction genevois était peu ou mal connu. Ainsi, l'invitation faite en automne a vu la présence de partenaires du réseau associatif en matière d'addictions.

Le **travail de réseau** s'est intensifié, étoffé, multiplié, indispensable pour regrouper nos connaissances, nos ressources, nos engagements et nos convictions. Ce travail de concertation est d'autant plus nécessaire avec les enjeux financiers qui ont largement occupé le monde étatique et associatif genevois durant toute l'année écoulée afin de défendre nos prestations.

- Première ligne fait partie du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS) qui développe un travail très important de lobbying et de défense des prestations menées par un grand nombre d'associations genevoises (www.capas-ge.ch),
- Des rencontres régulières ont été initiées avec les quatre autres associations faisant partie de l'enveloppe VIH-Sida (Groupe sida Genève, Dialogai, PVA Genève, association Boulevards), gérée par la Direction générale de la santé (DEAS). Ce travail d'échange et de concertation a permis la rencontre à deux reprises avec M. Poggia. Reconnus comme des experts de terrain, notre volonté première est d'être intégrée comme des acteurs actifs dans l'élaboration de politiques de santé

publique, notamment celle concernant le VIH-sida. Nous avons aussi repris tous les processus de collaboration avec les services étatiques qui nous semblent indispensables à redéfinir, notamment dans les rythmes inhérents à l'élaboration du futur plan quadriennal 2017-2020,

- Première ligne mène aussi un travail de réflexion avec Argos et Carrefour addictionS sur la question d'une politique drogues et addictions à Genève,
- La collaboration avec nos partenaires français s'est poursuivie en vue de l'expérimentation de salles de consommation avec les associations Gaïa pour Paris et Ithaque pour Strasbourg. Ces salles devraient voir le jour en automne 2016.

MÉDIAS

Belle visibilité pour Première ligne durant l'été, avec deux articles parus dans la Tribune de Genève, l'un sur le projet d'un 2^e lieu d'accueil et l'autre sur le projet de Services d'analyse de produits psychotropes (Drug checking).

FORMATIONS, VISITES ET RECHERCHES

Les demandes se sont multipliées, rencontres et formations de professionnels, demandes d'études et de recherches, de visites ou encore demandes d'immersion au Quai 9 (concierges d'immeubles, salles communales et écoles, policiers, des étudiants-es en travail social de la Hets Genève, les nouveaux médecins des HUG, étudiants urgentistes, équipes de l'hébergement hivernal, associations françaises). Plus de trois cents « visiteurs » et une vingtaine de formations données par les collaborateurs/trices de l'association.



Chiffres

179

nouvelles personnes différentes

48'726

consommations pour 952 personnes différentes

765

soins donnés par le médecin Mathieu Rougemont (Unité dépendances SMRC-HUG) et par l'équipe du Quai 9

40

appels au 144

38

personnes reçues dans le cadre du VCT Migrants proposés à quinzaine. Aucun dépistage VIH-sida réactif. Le dépistage de l'hépatite C va démarrer au printemps 2016

67'654

seringues distribuées lors des heures d'ouverture du Quai 9

17'017

boîtes de seringues distribuées par l'automate à seringues

Un travail au plus proche des personnes usagères de drogues - le Quai 9

« L'exclusion est la pire maladie qu'aucun être humain puisse jamais endurer »

Mère Teresa

Et d'innombrables et incalculables heures d'écoute, de discussion, de recommandations, de messages de prévention et de réduction des risques donnés liés aux consommations, de sourires donnés et échangés. Des heures également consacrées à maintenir un bon fonctionnement du Quai 9, afin de permettre une ambiance propice à un accueil de qualité, renouvelé quotidiennement durant 365 jours.

Le Quai 9 fêtera à fin 2016 ses 15 ans d'existence, toujours là, au milieu d'un carrefour, de l'orange au vert, nos locaux continuent à s'insérer dans un quartier vivant, associatif et familial pour lequel notre travail de lien avec le voisinage a aussi été important.

Le Quai 9 vit néanmoins une situation difficile depuis l'automne 2014.

Ainsi, l'accueil, défendu comme une prestation phare de notre structure d'accueil, n'est plus possible, compte tenu de l'augmentation massive du nombre de personnes présentes devant et dans la salle d'accueil d'une part, et d'autre part, de l'augmentation tout aussi importante du nombre de consommations journalières, de 120 environ en 2014 à plus de 150, voire 180-200 certains jours durant toute l'année écoulée.

Nous pouvons relever trois éléments principaux qui ont entraîné ces augmentations :

- l'installation de la scène devant les locaux
- la précarité grandissante et durable des situations
- l'offre des trois modes de consommation (injection, sniff et inhalation)

L'INSTALLATION DE LA SCÈNE DEVANT LES LOCAUX

La scène, installée aux abords de la gare de Cornavin pendant plusieurs années, s'est déplacée jusqu'à la Basilique, puis de la Basilique au Quai 9, depuis l'automne 2014. L'installation durable de cette scène devant les locaux de l'association a généré une stagnation quasi constante de personnes usagères de drogues, entraînant des champs de tension ayant des impacts négatifs directs sur la gestion du Quai 9. La question cruciale qui se pose est de savoir **quoi faire de cette scène qui se trouve sur l'espace public** mais trop proche du Quai 9. Inhérente à cette

stagnation de personnes, est reposée régulièrement la question de l'accès universel aux prestations de réduction des risques liés à l'usage de drogues.

Comme nous l'avons affirmé dans nos prises de position, rappelons que pour l'association, **la question de l'accès universel est non-négociable**. Toute personne qui consomme des drogues doit avoir accès à ces mesures de réduction des risques. Il s'agit d'une protection pour elle-même et pour son environnement. Reprécisons aussi que le Quai 9 n'a aucun effet d'attraction sur les consommateurs, c'est bien l'accessibilité du produit à Genève qui a un effet d'attractivité sur des personnes qui ont besoin de consommer. Si ces dernières consomment au Quai 9, dans un endroit adéquat et sécurisé, c'est bien évidemment une plus-value, tant pour elle-même que pour le voisinage également !

LA PRÉCARITÉ GRANDISSANTE ET DURABLE DES SITUATIONS ET LA CONSOMMATION POUR COMBLER « L'ISOLEMENT »

Le développement de prestations sociales, en complémentarité à l'offre sanitaire, est **incontournable aujourd'hui** ! Pour la majorité du public accueilli, pas d'avenir, peu ou pas de perspectives d'amélioration, isolement marqué, aucun hébergement stable, la dégradation d'un certain nombre de situations est saisissante. La consommation massive et les prises de risques sont aussi liées à la précarité : « on consomme pour survivre à la précarité, on consomme pour se protéger de la violence de la rue et pour réussir à passer de longues nuits dehors ». Toutes les activités liées à la recherche du produit occupent les longues journées, le mode de l'injection est privilégié car les effets sont plus rapides et le coût moindre par rapport à l'inhalation ou le sniff.

QUE PROPOSONS-NOUS AUX PERSONNES USAGÈRES DE DROGUES QUI SONT EN BESOIN DE PRESTATIONS SOCIALES ET EN DEMANDE DE LIEU DE SOCIALISATION ?

Nous réaffirmons notre prise de position relative au développement de prestations sociales qu'ont instamment besoin les personnes usagères de drogues fréquentant le Quai 9. Ces prestations doivent être complémentaires au Quai 9 et offertes dans un lieu, situé géographiquement hors de la consommation active. Bien qu'il ait été médiatisé durant l'été 2015, le projet du 2^e lieu d'accueil est toujours au stade de la réflexion, par manque de possibilité de

financement étatique. Bien que consciente de ces réductions budgétaires, l'association a continué à investiguier, notamment par rapport à des locaux. Le Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève nous soutient et nous espérons pouvoir obtenir une parcelle et des modules durant l'année 2016.

Cela nous permettra par la suite de continuer à construire ce projet de lieu d'accueil social, avec des partenaires du réseau, un projet qui pourrait ainsi devenir un projet interinstitutionnel.

L'OFFRE DES TROIS MODES DE CONSOMMATION

Au départ du Quai 9, l'amélioration de la condition des personnes faisant usage de drogue par voie intraveineuse était notre objectif principal. En ouvrant des places pour le sniff en 2007 et pour l'inhalation en 2009, nous avons défendu ces deux modes comme une alternative à l'injection. Toutefois, l'année écoulée nous a montré que le mode de l'injection est revenu à la hausse d'une part, et d'autre part, que le Quai 9 ne peut plus résorber l'ensemble des consommations quotidiennes qui est monté à plus de 160 par jour, voire 180/200 certains jours.

Quel mode devons-nous privilégier, celui considéré comme le plus délétère ? Et quelles réponses allons-nous donner à ceux qui consomment par inhalation et sniff si l'accès ne leur était plus possible ? Y aurait-il un risque que ces personnes passent à l'injection ? Et quels seraient les impacts dans le voisinage pour ces consommations qui ne se passeraient plus au Quai 9 ?

Un travail de meilleure régulation des entrées au Quai 9 et de circulation des personnes au sein même de la salle d'accueil a été mené et se poursuit depuis le début de l'année 2016 mais il ne suffit clairement plus. L'augmentation des consommations journalières a basculé notre travail d'accueil et mis en péril aussi le travail de réduction des risques : comment prendre du temps et transmettre des messages de réduction des risques adéquats et au plus proche des pratiques lorsque la salle de consommation prend des allures « d'une usine où les tickets d'entrée s'enchaînent pendant huit heures durant » ?

Nous nous questionnons sur la nécessité d'un 2^e lieu de consommation permettant de « désengorger » le Quai 9 et de dissocier les modes de consommation.



Chiffres

1

campagne tirez-un trait. ch relative à la consommation de produits par sniff

1

clip de présentation de l'action

52

actions de terrain

5'925

contacts (de plus de trois minutes avec le public en milieu festif)

12'000

préservatifs distribués

L'action Nuit Blanche?

« Ce qui est moral est ce que vous trouvez bon après et ce qui est immoral est ce que vous trouvez mauvais après »

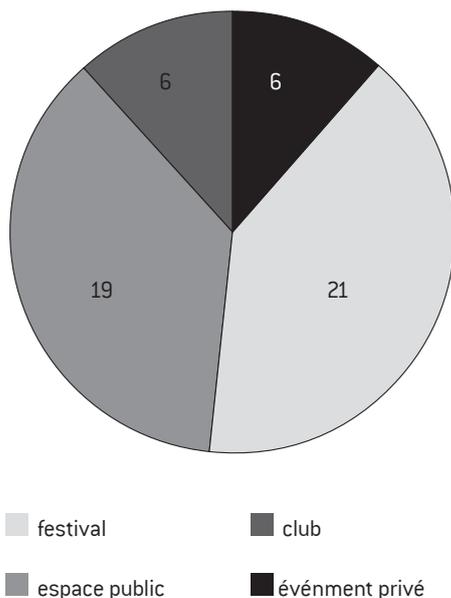
Ernest Hemingay

Nuit Blanche? met en place des actions de prévention et de réduction des risques en milieu festif. Pour ce faire, elle propose trois types de setting :

- Une présence sous forme de stand, principalement dans les clubs,
- Une présence sous forme d'espace chill-out, principalement lors de festivals et de manifestations en extérieur,
- Une présence sous forme d'action mobile, principalement sur l'espace public mais également en complément aux autres formats d'interventions dans les clubs, festivals et autres manifestations extérieures.

Dans le cadre de ces interventions, l'équipe d'intervenants met de l'information à disposition du public, distribue du matériel de réduction des risques et propose des moments de discussion, d'échange et de conseil en lien avec la consommation de substances psychoactives et des risques qui peuvent en découler.

TYPE D'ÉVÉNEMENT



PUBLIC CIBLE

Voici quelques éclairages sur le public rencontré par Nuit Blanche? sur le terrain :

- 70% d'hommes contre 30% de femmes,
- 3/4 des personnes rencontrées ont entre 18 et 35 ans. L'âge moyen se situe autour de 25 ans,
- La grande majorité des personnes rencontrées sont en emploi ou en formation. Moins de 10% déclarent être sans activité.

Il s'agit généralement d'un public bien intégré socialement. Sa consommation de substances est la plupart du temps propre au contexte festif et si une partie des personnes interrogées fait état de consommations régulières et parfois problématiques, la grande majorité de notre public consomme de manière récréative et occasionnelle. Les substances les plus souvent consommées sont l'alcool, le cannabis, le MDMA (ecstasy), la cocaïne et les amphétamines (speed).

PRINCIPAUX RISQUES ENCOURUS

Les principaux risques identifiés par Nuit Blanche? sont aujourd'hui les suivants :

- Consommation excessive de substances et tendance au surdosage. Ce risque est d'autant plus important qu'une bonne partie des pilules qui circulent aujourd'hui sur le marché sont fortement dosées,
- Poly-consommation,
- Déshydratation,
- Conduite sous influence de substances,
- Non observation des règles du safer sex.

TENDANCES DE CONSOMMATION

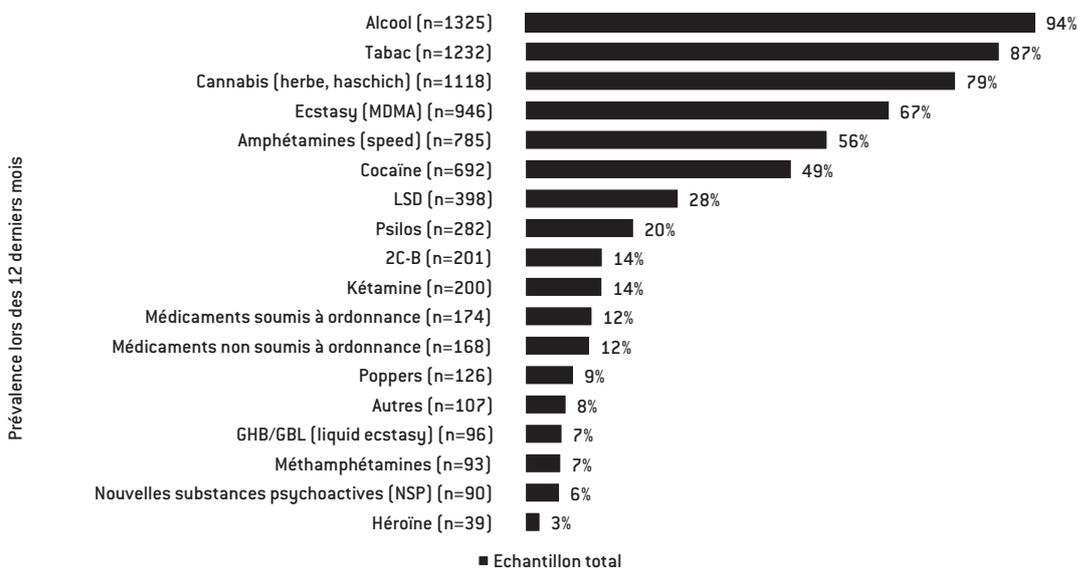
L'alcool et les stimulants sont les substances les plus consommées en milieu festif¹

Si l'on prend en considération les consommations sur les douze derniers mois, l'alcool (94%) et le tabac (87%) restent les produits les plus prisés par les consommateurs du milieu festif. Suivent le cannabis (79%) et les substances à caractère stimulantes telles que l'ecstasy (67%), les amphétamines (56%) et la cocaïne (49%). Pour trois quart des répondants, l'alcool et le tabac font d'ailleurs partie intégrante d'une soirée habituelle. C'est aussi le cas du cannabis et de l'ecstasy pour plus d'un tiers d'entre eux.

1 Données issues de l'enquête nationale « Consommation récréative de substances psychoactives », Infodrog, 2014.

PRÉVALENCE DE CONSOMMATION LORS DES 12 DERNIERS MOIS

Source : Enquête nationale « Consommation récréative de substances psychoactives », Infodrog

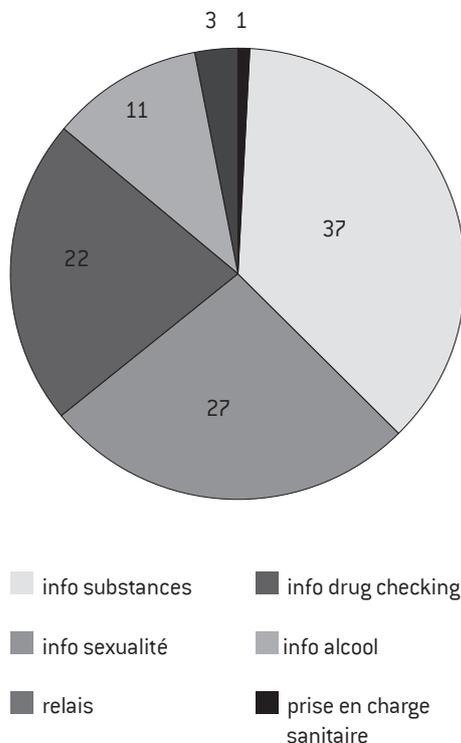


Les produits hallucinogènes tels que le LSD, les psylos, le 2C-B ou la kétamine sont quant à eux moins présents dans le milieu festif. Bien qu'une part non négligeable des répondants - en moyenne 20% - aient déjà fait une expérience avec l'une ou l'autre de ces substances, la prévalence de consommation mensuelle, ou lors d'une soirée type, est plus basse que pour les stimulants. Les autres substances telles que la méthamphétamine, le GHB/GBL, les médicaments ou encore les nouveaux produits de synthèse (NPS) concernent quant à elles moins de 10% des consommations. La consommation de NPS reste donc un phénomène plutôt marginal au sein du milieu festif.

NATURE DES CONTACTS, INTERVENTION PRÉCOCE ET RELAIS VERS LE RÉSEAU

Le nombre et la nature des contacts varient en fonction du format d'intervention, les rapports d'intervention que nous produisons à l'issue de chaque action nous permettent de mettre en avant les estimations suivantes pour 2015. Un accueil d'environ 20'000 personnes sur nos stands. Ces 20'000 visites ont donné lieu à près de 6'000 contacts prolongés, soit près d'une centaine par soirée. Nous entendons par « contact prolongé » des contacts qui ne se limitent pas à la prise unique de matériel mais qui donnent lieu à des discussions plus approfondies. La durée des contacts prolongés est très variable et s'étend de trois à quarante-cinq minutes. Cependant, la majorité des contacts durent moins de dix minutes.

NATURE DES CONTACTS



DISTRIBUTION DE MATÉRIEL

En plus de l'information, de la discussion et du conseil au public, Nuit Blanche? distribue sur le terrain du matériel de prévention et de réduction des risques. Ce matériel sert souvent d'accroche et de point de départ à la discussion mais il a également une utilité directe pour le consommateur qui entend réduire les risques induits par sa consommation de substances. A titre d'exemple, nous estimons avoir distribué en 2015 :

- 12'000 préservatifs
- 3'500 bouchons d'oreille
- 3'000 flyers d'information sur les substances psychoactives, l'alcool et la sexualité
- 1'000 carnets « roule ta paille »
- 3'000 litres d'eau
- 50 kg de fruits

ACTIONS DE COMMUNICATION EN 2015

Clip de présentation de l'action Nuit Blanche?

Le clip de présentation de l'action est visible sur le site internet de Nuit Blanche? ainsi que sur les réseaux sociaux spécialisés tels que Youtube, Vimeo, etc.

Il s'agit d'un clip vidéo d'une durée de 2 min 30 qui présente l'action sur le terrain, en revenant sur les différents formats d'interventions, le matériel distribué et les échanges menés avec le public, etc. L'objectif de ce clip est de présenter l'action en images et de manière concise, mais également de mettre en valeur les aspects qualitatifs de l'action - relation avec le public, discussions, etc. - souvent difficiles à valoriser par ailleurs. Ce clip a été largement diffusé au sein du réseau de Nuit Blanche? et a déjà servi à présenter l'action lors de nombreuses réunions avec nos partenaires, formations et conférences en 2015. Le clip est disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=WkKYIfoICKM>

Une campagne de prévention et de réduction des risques - www.tirez-un-trait.ch

Cette campagne a eu pour objectif de sensibiliser notre public cible aux risques liés au mode de consommation par sniff et plus particulièrement aux risques induits par le partage du matériel - paille, billets de banques, etc. -. Elle a eu également pour objectif de sensibiliser le public aux risques liés à la consommation de substances de manière plus générale. Il s'agissait d'une campagne de communication ciblée, avant tout diffusée sur le Web et au sein du milieu festif.

La campagne « Tirez-un-trait.ch » s'est déclinée sous la forme de 6 visuels (affiches, flyers, banderoles, roll-up, cartes postales, badges et t-shirts, 7 mini-clips et 1 site internet (www.tirez-un-trait.ch))

Le site internet de la campagne a été consulté par plus de 8'000 visiteurs dont 7'000 visiteurs uniques.

Un projet de Service d'analyse de substances psychotropes (Drug Checking)

Relancé dès 2014, ce projet est en veille actuellement, en attente d'une autorisation officielle des autorités cantonales. Rappelons que ce projet d'analyse s'inscrit dans les mesures de réduction des risques liés à l'usage de drogues légales et illégales, touchant cette fois-ci un plus large public que celui fréquentant le milieu festif.

FINANCEMENT ET PERSPECTIVES 2016

L'action Nuit blanche? a fêté ses 10 ans d'existence en 2015. Et qu'en est-il d'un financement pérenne ? Qu'en est-il de la volonté de l'Etat de Genève par rapport à une action qui est la seule sur le Canton et, plus est, la seule visible, connue et reconnue sur la partie romande de la Suisse ?

Le nombre de demandes pour des interventions en milieu festif émanant des organisateurs augmente chaque année, à tel point que nous ne sommes aujourd'hui plus en mesure de répondre positivement à toutes les sollicitations.

Le développement des activités et les résultats obtenus depuis 2013 montrent que la création d'un nouveau poste de collaborateur et l'augmentation du temps de travail de la coordinatrice sont fondamentales pour le maintien de l'action. Cette augmentation de pourcentage de travail représente au total 55 % et n'est absolument pas garanti dès juin 2016.

Au moment de la lecture de ce rapport d'activités, les discussions avec nos interlocuteurs étatiques auront commencé. A l'heure des réductions budgétaires, des priorités et des choix... tant pour l'Etat que pour les associations, l'avenir de l'action Nuit blanche? est l'une des préoccupations majeures de l'association Première ligne et de ses partenaires institutionnels.

Pour plus d'information sur l'Action Nuit Blanche?
Rendez-vous sur le site internet : www.nuit-blanche.ch

**nuit
blanche?**



Chiffres

83

personnes usagères de drogues, ayant bénéficié d'accompagnements psychosociaux individualisés

3'400

heures travaillées, toute activité confondue

854 heures d'ateliers d'insertion (atelier « bas seuil »)

1'291 heures pour le ramassage de seringues usagées (avec 606 seringues usagées retrouvées)

394 heures pour le Resto'Scout (repas communautaires)

118 heures d'activités diverses et ponctuelles

400

heures de stage en entreprise

Un travail de liens privilégiés, un accompagnement individualisé - le Pôle

« Nous avons autant besoin de raisons de vivre que de quoi vivre »

L'abbé Pierre

L'insertion par le travail proposé à des personnes usagères de drogues, en phase active de consommation, **fonctionne**. Rappelons que ce programme est le seul dans le domaine à Genève et se base sur une expérience et une expertise connues et reconnues dans l'accompagnement de ce public, aujourd'hui par le réseau socio sanitaire genevois. Le modèle développé durant les quatre premières années dites « expérimentales » ont permis de définir des cadres de travail précis, **allant des ateliers dit de bas seuil jusqu'à des stages en entreprises, des actions adaptées à chaque situation individuelle**.

Le travail mené en 2015 a également permis de formuler des **indicateurs évaluant le degré d'exclusion** puis de **définir des typologies de personnes**. En fonction de ces typologies, des logiques de travail en réseau ont été développés afin d'améliorer celui-ci, en ciblant mieux les partenariats.

Les stages en entreprise ont augmenté durant l'année écoulée, démontrant une nouvelle fois la capacité des personnes usagères de drogues à se mobiliser, hors de la consommation active d'une part, et d'autre part, l'intérêt d'entreprises de réinsertion et d'entreprises classiques à participer à la réhabilitation des personnes usagères de drogues.

Les principales problématiques traitées ont été :

- rétablir/accéder un revenu d'insertion/à une couverture santé
- obtenir un permis d'établissement
- préparer un départ de Genève
- rechercher un logement/un travail
- renouer des liens avec sa famille
- accéder à un traitement/soins
- « sortir » de la rue
- reprendre une formation
- entrée en thérapie
- régler un problème administratif/une dette
- accompagner dans une démarche auprès de la justice
- percevoir des ressources financières via les ateliers, s'occuper (estime de soi)

Le développement du travail de réseau a été l'une des tâches majeures en 2015, démontrant l'augmentation des besoins des personnes mais aussi la complexité de chaque situation. Au niveau de la

santé, CAAP Arve (HUG) et APRETO (France), au niveau juridique, Centre Contact Suisse-Immigrés et le Service juridique du Temple des Pâquis, au niveau logement, Foyer Coluche (France), La Virgule, l'accueil de nuit de l'Armée du Salut et les Abri PC. Pour l'accompagnement psycho-social, l'Escale (France), la Mission locale (France), L'Hospice général, l'Entracte, SOS Femmes, l'EPER, Pro-Infirmités et le Service d'accompagnement au retour de la Croix Rouge, pour les questions de justice, le Service de probation et d'insertion (SPI) et le Service social de Champ-Dollon. Pour obtenir un soutien financier, la Fondation du Bureau Central d'aide sociale (BCAS). Des partenaires indispensables pour l'insertion professionnelle, le Service Voirie de la ville de Genève, l'Orangerie, le café agricole La Ritournelle et le Resto'Scout.

Il était une fois...

« Usagers de drogues de rue »

Il s'appelle Léo et a 30 ans, originaire d'une ville située en France voisine. Il est en rupture avec son environnement social et familial depuis plusieurs mois lorsqu'il décide de venir à Genève pour quelques semaines. Déjà dépendant à l'héroïne à son arrivée, sa consommation ne cesse d'augmenter. Très rapidement, son quotidien est uniquement centré sur la recherche et la prise de drogues. Il vient au Quai 9 tous les jours pour consommer mais aussi pour se mettre à l'abri, se reposer et bénéficier de soins. Ne pouvant prétendre à aucune aide sociale à Genève, il fait la manche pour subvenir à ses besoins. Au fur et à mesure que le temps passe, son état de santé physique et mental se détériore. Après un premier hiver passé dehors, il exprime le souhait de repartir dans sa région natale. Il a perdu tous ses papiers d'identité et ne bénéficie plus du revenu d'insertion auquel il a droit en France. Il participe ponctuellement aux ateliers d'insertion bas seuil proposé à Première ligne.

Il perçoit un petit pécule (10 frs/heure) qui l'aide à moins faire la manche et le décentre momentanément de la consommation. Durant cette période, il tente une première fois de reprendre contact, de « l'autre côté » de la frontière, avec les structures susceptibles de l'aider. Mais sa grande précarité et sa dépendance ne lui permettent pas d'être dans la régularité qu'exigent ces démarches. Il passe un deuxième hiver à la rue n'étant pas en mesure d'accéder au dispositif d'hébergement d'urgence de Genève en raison de sa consommation. Après plusieurs contrôles d'identité, il finit par être incarcéré pour possession et vente de produits stupéfiants. Il est condamné à une peine de six mois de prison. Durant cette période, il bénéficie d'une prise en charge médicale, un traitement de substitution à l'héroïne et est hospitalisé suite à un problème au cœur. Le diagnostic montre qu'il souffre d'une grave pathologie et qu'il doit être opéré dans les mois qui suivent. A sa sortie de prison, il revient directement au Quai 9, le seul lien qu'il a avec des professionnels à Genève. Il demande au Pôle de le soutenir, il prend différents contacts et montre une certaine régularité dans ses démarches. Cependant, « rattrapé par sa vie dans la rue » il rechute dans sa consommation de drogues. Malgré tout, il parvient à repartir : après trois années d'errance, Léo a aujourd'hui 33 ans et installé en France. Il bénéficie d'un hébergement et a rétabli ses droits sociaux, il doit se faire opérer du cœur prochainement.

« Adultes vulnérables »

Il s'appelle Jocko et a 36 ans, fumeur d'héroïne plusieurs fois par jour. Lorsqu'il sollicite le Pôle, il explique que dans ces conditions, il est incapable de mettre en place une formation qu'il envisage depuis plusieurs années. Dans un premier temps, l'activité du ramassage de seringues lui permet de se décentrer de sa consommation et d'effectuer les démarches pour trouver les financements nécessaires à son projet. Durant plusieurs mois, il s'investit et montre sa détermination. Suite à une phase de découragement, sa consommation augmente, la prise de drogues redevient quotidienne. Malgré tout, le Pôle le maintient dans son effectif et le rencontre régulièrement pour évoquer sa situation et les pistes pour sortir de ce piège dans lequel il dit se trouver. D'autant qu'il exprime son inquiétude et sa souffrance de commencer à s'injecter. Après l'avoir mis en lien avec d'autres structures d'accompagnement psychosocial, nous avons convenu de mettre fin à sa participation au ramassage. En effet, cette activité le maintenait dans un environnement défavorable à toute possibilité de mise à distance du produit. Six mois après, Jocko nous a donné de ses nouvelles : il espère démarrer en septembre 2016 sa formation mais explique surtout à quel point ses habitudes quotidiennes ont changé.

Il suit scrupuleusement son traitement et a arrêté toute consommation. Sans un accompagnement personnalisé et un travail en réseau, il est probable que sa situation se serait aggravée, rendant de plus en plus compliquée une réinsertion.

« Jeunes de moins de 30 ans »

Elle s'appelle Alicia et a 23 ans, de nationalité française. A l'âge de 13 ans, suite au décès de sa mère, elle est confiée à l'aide sociale à l'enfance et mène donc un parcours en foyer. Depuis sa majorité, elle est sans domicile fixe. Alicia échoue à Genève, en étant déjà dans une situation de grande précarité. Autour d'elle, il n'existe aucun environnement familial, ni amical, ni institutionnel. Elle semble « complètement perdue, seule au monde ». Quotidiennement, elle consomme de l'héroïne par sniff et du Dormicum par voie intraveineuse. Par isolement, elle trouve auprès de personnes usagères de drogues un groupe d'appartenance.

Au Quai 9, elle peut consommer à moindre risque et obtenir du matériel stérile. Elle est demandeuse de beaucoup d'écoute. Très vite, l'équipe du Quai 9 l'oriente sur le Pôle. Deux objectifs sont alors fixés : le premier est de recouvrer ses droits sociaux sur son territoire d'origine et le deuxième est de sécuriser sa situation à Genève, avec l'étape incontournable de lui trouver un logement stable. Parallèlement, les ateliers d'insertion permettent d'instaurer un lien de confiance avec Alicia, de la valoriser et de tenter de lui permettre de reprendre confiance en elle-même. Le travail de réseau mis en place, hors du Quai 9, permet d'obtenir un traitement de substitution auprès de l'Apréto (Annemasse-France) et une réouverture de ses droits avec la Mission locale d'Annemasse.

Pour lui éviter de dormir dans la rue, les démarches sont multipliées. Alicia fréquente ainsi les abris PC de la Ville de Genève, l'Armée du Salut, l'Abri grand froid d'Annemasse et la Maison Coluche. Les hébergements restent très précaires car aucune possibilité de logement stable et durable n'est trouvée, faute de place et de financement. Pour Alicia, il manque un dispositif ciblant les jeunes consommateurs de drogues précarisés et un lieu d'accueil à la journée car elle a besoin de beaucoup de liens sociaux et d'une grande écoute.

La situation reste toujours très instable et le risque de rester dans le milieu de la consommation de drogues et dans le milieu de la rue est très élevé.

Pour 2016, le Pôle va poursuivre ses accompagnements individualisés. L'insertion socio professionnelle pour cette population apporte des résultats intéressants et bénéfiques pour la personne, pour autant, celle-ci a besoin d'être accompagnée « pas à pas, prise par la main ». Seule, la consommation la piège et, très souvent, la précarité l'empêche de se projeter, au-delà d'une seule journée. Pour compléter ce travail individualisé, les chantiers de travail sont :

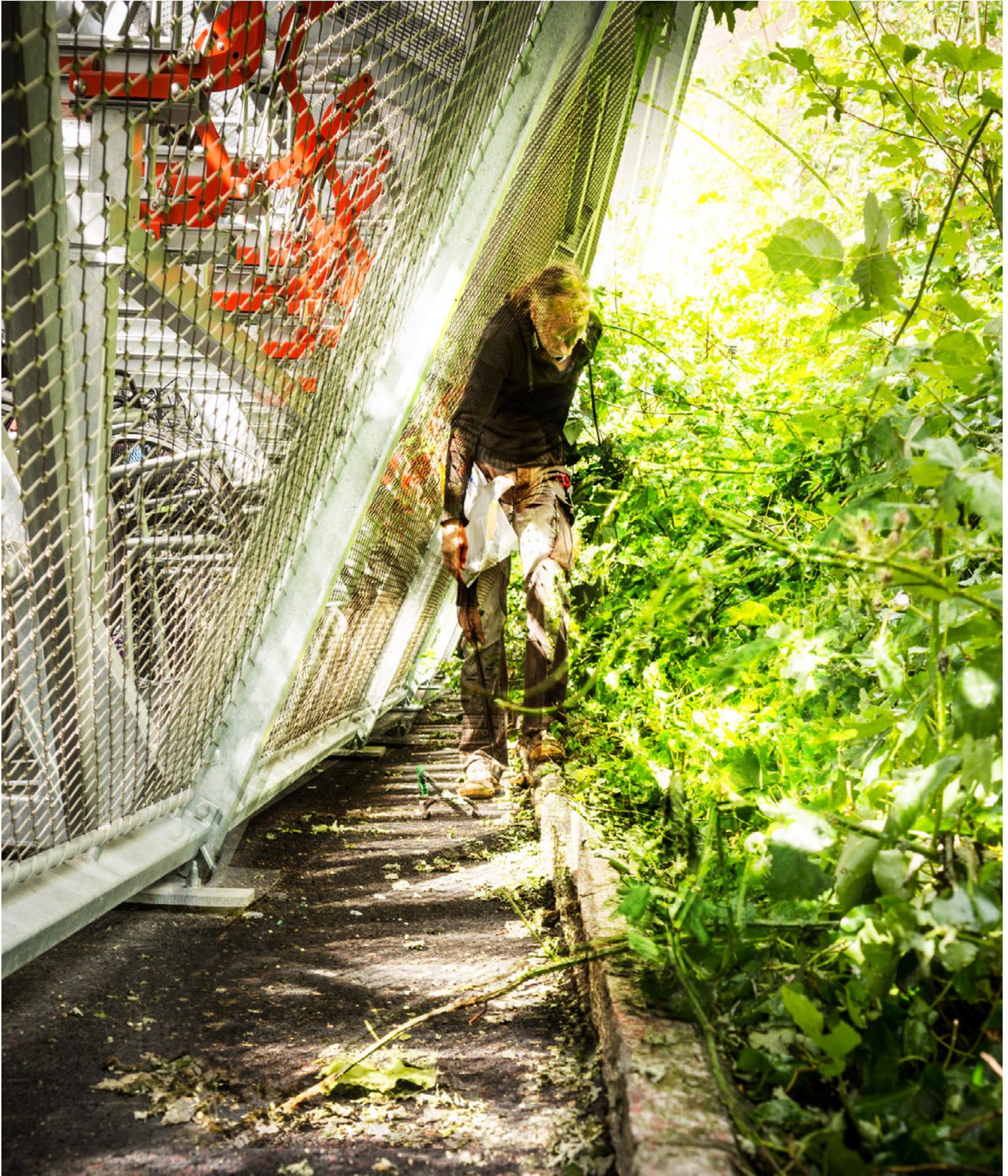
- **création d'un fonds d'aide à la réinsertion**
Pour compléter, renforcer et encourager la démarche de réinsertion des personnes usagères de drogues, le Pôle a créé ce nouveau fonds. Il servira à prendre en charge les besoins liés aux projets individuels. Ce fonds pourra couvrir des nuits de dépannage mais aussi des frais de déplacements, administratifs ou autres. Ce fonds sera notamment financé par la vente de badges de soutien à la réinsertion des personnes usagères de drogues et par l'organisation de collectes. Les bénéficiaires du Pôle seront impliqués dans toutes les étapes de cette récolte de fonds,
- **recherches de commandes**
Pour développer les commandes des ateliers bas seuil, le Pôle prévoit d'accueillir un stagiaire (programme PPE+) possédant un profil de commercial. Durant une période de six mois, son rôle sera de trouver des commandes de travail de conditionnement, d'ensachage ou de confection de badges.

- **Intensifier le travail de réseau**
Poursuivre le travail en réseau avec une mise en lien des différents acteurs autour de la situation de la personne,
- **Intensifier les possibilités de stage en entreprise**
Les partenariats actuels seront renforcés et la recherche de nouveaux sera menée activement,

En synergie avec le Quai 9,

- **Accueil social en matinée**
Une nouvelle offre a démarré en février 2016 avec une prise en charge individualisée pour répondre aux besoins sociaux des personnes inscrites au Quai 9. En matinée et hebdomadairement, cet accueil personnalisé permet de prendre plus de temps afin de traiter diverses difficultés (hygiène, douche, rédaction de courrier, reprise de contact avec sa famille, entretien de soutien, ...).

N'oubliez de lire le rapport d'activités 2015 du Pôle de valorisation sur www.premiereligne.ch



Chiffres

1

salle de consommation pour des consommations à moindre risque pour l'injection

1

salle de consommation, complémentaire au Quai 9, afin de faire face à l'augmentation des consommations journalières, pour les modes de l'inhalation et du sniff

1

lieu d'accueil, excentré de la consommation active, pour offrir des prestations sociales et poursuivre le travail d'insertion socioprofessionnelle des personnes usagères de drogues

1

expérimentation d'un service d'analyse de produits psychotropes (Drug Checking)

Une vision utopiste, une vision stratégique, des objectifs, des moyens humains et financiers

« L'utopie ne signifie pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. L'utopie d'hier peut devenir réalité »

Theodore Monot

3 lieux différents et complémentaires pour le seul public que représentent les personnes usagères de drogues légales et illégales. La création de deux structures supplémentaires correspondrait bien aux besoins actuels des populations accueillies au Quai 9 et au Pôle de valorisation.

La multiplication des problématiques et leur complexité pour une seule et même personne ne peut avoir qu'une seule réponse en terme de réduction des risques. Les facteurs de vulnérabilité (précarité sociale et économique, isolement social et affectif, niveau de formation, grossesse non désirée, séjours carcéraux, consommations problématiques d'alcool et de drogues) s'entrechoquent et s'intensifient et emprisonnent la personne dans une situation qui ne peut que se détériorer si nous n'agissons pas.

Nous refusons, aujourd'hui, d'être témoins de cette dégradation, sans avoir quelques outils supplémentaires pour continuer à agir et accompagner les personnes usagères de drogues vers un mieux-être !

Le travail social que nous souhaitons intensifier contribuera pleinement à la réduction des risques sanitaires liés à l'usage de drogues.

Enfin, en regard du projet du Drug Cheking, nous sommes persuadés que ce nouveau dispositif est essentiel à la prise en compte des risques encourus par la consommation de produits psychotropes. Il pourra s'adresser à un public plus large qui n'est pas en contact avec des services de soutien et de soins.



Chiffres

1

Contrat de prestations
2017-2020

1

Financement pérenne
pour l'action Nuit
blanche?
(Frs 150'000.-/an)

1

Financement pérenne
pour les chantiers
d'insertion destinés aux
personnes usagères de
drogues fréquentant le
Quai 9 (Frs 60'000.-/an)

Une fin de rapport en demi-teinte, mais avec des chantiers de travail enthousiasmants

« «Quand l'entreprise s'annonce difficile, ce n'est pas le moment de s'endormir »

Plaute [254 ans avant J.-C.]

Pour autant, nous sommes parfaitement conscients du climat d'austérité budgétaire qui touche l'ensemble des associations subventionnées et le secteur étatique. Au stade de fin d'écriture du présent rapport, nous n'avons néanmoins pas envie de « baisser la garde ». Le résultat 2015 mentionne un déficit important qui ne pouvait être autrement avec un budget à flux tendu, essentiellement liée à la hausse des consommations au Quai 9, tout mode confondu. Notre travail de réduction des risques liés à l'usage de drogues légales et illégales correspond ainsi parfaitement au premier objectif mentionné dans notre contrat de prestations qui est de favoriser la consommation à moindre risque.

Comme pour la majorité des associations genevoises, il s'agit de continuer à maintenir les prestations actuelles qui sont en péril, alors que les lignes budgétaires sont en baisse pour les années à venir. Le Bus BIPS s'est arrêté en 2013 pour cause de réduction budgétaire, les années difficiles se poursuivent et risquent de s'intensifier. Nous sommes lucides qu'un travail sur la perte de certaines prestations est incontournable, qu'un travail de priorisation est inévitable, mais nous sommes inquiets quant à ce que nous pourrions maintenir à l'avenir.

Avec les associations de l'enveloppe VIH-sida, nous avons initié avec nos interlocuteurs étatiques une réflexion sur les processus de partenariat entre associations et l'Etat. Les associations sont les expertes du terrain, en première ligne auprès de publics précarisés, les représentants de l'Etat sont le relais aux politiques. Ces acteurs doivent travailler de concertation dès le début de ces processus afin de pouvoir participer pleinement à l'élaboration de politiques de santé publique cohérentes. Les associations ont besoin de l'Etat pour mener à bien leurs activités mais elles doivent être engagées comme des partenaires à part entière.

Nous restons convaincus que le travail associatif ne peut être repris par les services étatiques et qu'il est bien complémentaire aux offres des services publics.

A l'aube de la signature du nouveau contrat de prestations, nous gardons nos projets de développement intacts, puisqu'ils découlent des nécessités actuelles des populations accueillies dans nos programmes. Sans ces extensions, le travail des

risques sur le plan sanitaire pourrait même perdre de sa valeur et de son efficacité, tant il ne peut se poursuivre, aujourd'hui, sans cette complémentarité sur le plan social.

Un travail de réseau, des soutiens financiers

Des grands et chaleureux mercis à :

- L'Etat de Genève, Le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), la Direction générale de la santé et ses représentants
- La Ville de Genève, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, le Département des constructions et de l'aménagement, le Département des finances et du logement, ses représentants et services
- Le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie (DEAS)
- La Commission consultative en matière d'addictions, Mme Ruth Dreifuss, la présidente et les membres
- L'ensemble des personnes usagères de drogues qui se sont impliquées dans des activités de travail ponctuelles ou régulières
- Les remplaçants et remplaçantes pour le Quai 9
- Les membres de l'association et les donateurs
- Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
- La Loterie romande
- La Fondation Wilsdorf
- La commune de Meyrin
- Les membres du comité de pilotage du Quai 9
- Les institutions partenaires de Nuit Blanche? : Carrefour addictionS, Service de la Jeunesse (Ville de Genève), Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, Groupe sida Genève, Service d'addictologie (HUG), Service de santé de l'enfance et de la Jeunesse (DIP) ainsi l'association Noctambus, le festival Antigél, le Chocolate festival, le festival Octopode, 360 fever, Bombastick event, Safer Dance Swiss, l'agence Headfun, le festival Electron, le Bateau Genève et le festival Underground, le Mapping festival, le festival de la Bâtie, le festival Sonopack, l'Undertown, la Lake Parade, les Saturnales, la fête de l'Espoir, la fête des Vendanges, Vernier sur Rock, le ZOO, la Gravière, le Motel Campo, le Silencio, le Weetamix, le Bypass, le MOA, le Chat Noir, la Forge, la Plage, le Marchand de sable, la Fonderie Kugler. La plateforme Nightlife du GREA et la plateforme Safer Nightlife Suisse d'Infodrog et ses divers groupes de travail
- Alexander Bücheli et le Soziale Einrichtungen und Betriebe de la Ville de Zürich
- Les institutions partenaires impliquées dans les parcours d'insertion menés par le Pôle : les associations SOS Femmes, Bateau « Genève », l'Orangerie, le Resto'Scout, La Virgule, l'Espace solidaire des Pâquis, Café Cornavin, Groupe Sida Genève, Trajets, Réalise, Centre de la Roseraie, Croix-Rouge genevoise, l'Entr'acte, l'accueil de nuit de l'Armée du Salut, l'EPER, l'Hospice général, la Buvette des Bains des Pâquis, le Service voirie de la Ville de Genève, le Club Social Rive Droite, le CAAP Arve (Service d'addictologie-HUG) et le Café agricole La Ritournelle. En France voisine l'Apréto, le Foyer Coluche, l'Escale et la Mission locale d'Annemasse
- Les vacataires médecins intervenant pour la consultation médicale : Mathieu Rougemont, Sephora Pasche, Anne François, Barbara Broers, Thierry Favrod-Coune (Unité Dépendance, Département de médecine communautaire et de premier recours) ainsi que les HUG pour la mise à disposition de médecins
- Philippe Bertschy, Raphaël Naef, le Poste de Cornavin, le poste municipale des Grottes et la police genevoise
- L'équipe du Service des Urgences (HUG) ainsi que Josette Simon, Adolfo Villar et Thierry Musset
- PharmaGenève, Jean-Luc Forni et l'ensemble des pharmacies genevoises
- Jacqueline Reverdin pour la formation à la réanimation
- Securitas SA et les agents de sécurité délégués
- Les partenaires de l'enveloppe VIH-sida : le Groupe sida Genève, l'association « Boulevards », Dialogai et PVA Genève
- Les institutions sociales et sanitaires partenaires Argos, le Service d'addictologie du CAAP Arve (HUG), l'Apréto d'Annemasse, l'UMUS, le CAMSCO, le Centre Santé Migrants
- Nos fournisseurs et l'association Partage
- Le Collectif CAPAS, la plate-forme STAMM, Quartier Contact, le GREA, Rel'ier ainsi que toutes les institutions du réseau socio sanitaire genevois, extra cantonal et de France voisine

- Les écoles professionnelles en travail social et en soins infirmiers pour les collaborations dans le cadre des formations données par Première ligne et la formation des urgentistes (HUG)
- L'entreprise Prévention Maintien Santé au travail (PMSE)
- Les superviseurs Jean-Dominique Michel, Gabriel Delaunoy, René Cunjy et Marie-José Lacasa
- L'Université ouvrière de Genève (UOG) et l'Ecole d'assistants socio-éducatifs (ASE)
- Infologo et Robert Hatt pour leur support informatique, Emmanuel Ducret pour la mise à jour des sites
- Virginie Monnet pour la coordination de notre journal « réduire les risques », Alexandre Bergerioux, graphiste, Juliette Haenni, graphiste et illustratrice ainsi que les imprimeries du Cachot et Atar Roto Presse SA
- Le Collectif 500
- La cellule d'intervention psychologique (AGPP police)
- Max Jacot pour les photographies du présent rapport d'activités
- Sabine Elias Ducret pour la mise en page du présent rapport d'activités



Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

L'Association Première Ligne, Genève

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association Première Ligne, constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, du tableau de variation des capitaux propres, et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 répondent aux exigences légales (CO, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques), aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC, plus particulièrement la RPC 21.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En outre, nous attirons votre attention sur le fait que l'Association Première Ligne est surendettée au sens de l'article 725 al. 2 CO. Cette situation a été présentée à l'organisme subventionneur principal et des mesures d'assainissement sont à l'étude, le Comité a ainsi renoncé à avertir le juge. Dans l'hypothèse où ces démarches ne devaient pas aboutir, il existerait une incertitude importante quant à la capacité de l'Association à poursuivre son activité et le juge devra être averti.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 22 avril 2016

AG/sk - 100188ROR - 5 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 229'432, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexes)

PREMIERE LIGNE

BILAN COMPARATIF AU 31.12.2015

		2015	2014
ACTIFS		229'432	301'375
ACTIFS CIRCULANTS		220'846	264'327
<u>Liquidités</u>	<u>A1</u>	88'661	164'751
<u>Créances résultant de prestations</u>	<u>A2</u>	11'220	8'949
<u>Autres créances à court terme</u>	<u>A3</u>	25'777	5'022
<u>Stock matériel</u>	<u>A7</u>	1'418	5'388
<u>Actifs de régularisation</u>	<u>A4</u>	93'769	80'218
ACTIFS IMMOBILISES		8'586	37'048
<u>Immobilisations financières</u>	<u>A5</u>	-	-
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>A6</u>	8'586	37'048
PASSIFS		229'432	301'375
CAPITAUX ETRANGERS C.T.		81'948	95'345
<u>Dettes résultant de prestations</u>	<u>P1</u>	1'230	28'517
<u>Autres dettes à court terme</u>	<u>P2</u>	29'731	41'514
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>P3</u>	50'988	25'315
CAPITAUX ETRANGERS L.T.		-	44'177
<u>Provision pour démantèlement</u>	<u>P4</u>	-	40'000
<u>Subvention non dépensées à restituer à l'Etat</u>	<u>P6</u>	-	4'177
FONDS AFFECTES		188'166	153'754
<u>Pôle</u>	<u>P7</u>	-	180
<u>Nuit blanche</u>	<u>P8</u>	84'419	106'826
<u>Formation réanimation</u>	<u>P9</u>	3'836	3'836
<u>Loterie Romande</u>	<u>P10</u>	40'000	-
<u>Fonds lutte contre la drogue et prévention toxicomanie</u>	<u>P11</u>	17'000	-
<u>Fond de développement projet</u>	<u>P12</u>	42'912	42'912
FONDS PROPRES		-40'683	8'099
<u>Réserve issue des résultats antérieurs a 2013/2016</u>		6'706	6'706
<u>Part de subvention non dépensée cumulée</u>		1'392	760
<u>Part de subvention non dépensée de l'exercice</u>		-48'781	632

PREMIERE LIGNE

COMPTE D'EXPLOITATION DU 01.01.15 AU 31.12.15		BUDGET2015	2015	2014
PRODUITS	PP1	2'461'994	2'522'018	2'476'394
<u>Etat de Genève</u>		2'414'170	2'414'170	2'414'170
<u>Dons et cotisations</u>		10'000	4'135	5'790
<u>Produits affectés</u>		0	57'000	0
<u>Autres produits</u>		37'824	46'713	56'434
CHARGES COÛTS	PP2	-2'347'444	-2'397'910	-2'335'395
<u>Frais de personnel</u>		-1'983'444	-1'990'414	-1'957'209
Activités Quai 9		-364'000	-404'251	-374'905
Activités Pôle		0	-3'245	-3'281
CHARGES ADMINISTRATIVES	PP3	-113'000	-103'670.97	-127'465.47
<u>Coûts des locaux</u>		-36'500	-33'483	-36'123
<u>Communication & visibilité</u>		-24'000	-27'468	-38'827
Communication & visibilité		-10'000	-11'443	-5'981
Festivités 2014		0	0	-16'978.35
Journal		-14'000	-16'025	-15'868
<u>Frais généraux</u>		-35'500	-24'280	-34'730
Honoraires fiduciaire		-12'000	-12'164	-11'448
Assurances		-5'000	-6'277	-6'338
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	PP4	0	40'000	0
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	PP5	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION		1'550	60'437	13'534
AMORTISSEMENTS	PP6	0	-54'405	-10'979
RESULTATS FINANCIERS	PP7	-1'550	-474	-26
RESULTAT ORDINAIRE		0	5'558	2'529
<u>Attribution de fonds affectés</u>	PP8	0	-270'513	-224'901
Nuit Blanche			-151'817	-162'809
Pôle			-61'697	-61'852
Lutte contre la drogue et prévention toxicomanie			-17'000	0
Loterie Romande			-40'000	0
Réanimation			0	-240
<u>Utilisation de fonds affectés</u>	PP8	0	211'997	224'901
Nuit Blanche			151'817	162'809
Pôle			60'180	61'852
Réanimation			0	240
RESULTAT AVANT REPARTITION		0	-52'958	2'529
Part 25%			13'240	
Part 75%			39'719	
Part que l'Etat peut supporter			-4'177	
Permutation perte non supportée par l'Etat			35'542	
Part subvention de l'entité			48'781	-632
Part subvention Etat			4'177	-1'897
RESULTAT		0	0	0

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PERMANENTS
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Fonds affectés Pôle	Existant initial	Attribution	Utilisation	A charge de PL	Existants final
Etat GVE - Fonds drogues	180	60'000	-61'697	1'516	-
Recettes affectés au fonds	-	-	-	-	-
TOTAL POLE	180	60'000	-61'697	1'516	-

Fonds affectés NB	Existant initial	Attribution	Utilisation	Transferts internes	Existants final
Etat GVE - Fonds drogues	43'737	96'000	-100'364		39'374
Recettes affectés au fonds	63'088	33'410	-51'453		45'045
TOTAL NB	106'826	129'410	-151'817	-	84'418

Fonds affectés Réanimation	Existant initial	Attribution	Utilisation	Transferts internes	Existants final
Réanimation	3'836	-		-	3'836
TOTAL REANIMATION	3'836	-	-	-	3'836

Fonds affectés Loterie Romande	Existant initial	Attribution	Utilisation	Transferts internes	Existants final
Loterie Romande	-	40'000		-	40'000
TOTAL LOTERIE ROMANDE	-	40'000	-	-	40'000

Fonds lutte contre la drogue et prévention toxicomanie	Existant initial	Attribution	Utilisation	Transferts internes	Existants final
Fonds Drug checking	-	17'000		-	17'000
TOTAL LOTERIE ROMANDE	-	17'000	-	-	17'000

Fonds affectés Développement projet	Existant initial	Attribution	Utilisation	Transferts internes	Existants final
Développement projet	42'912			-	42'912
TOTAL DEVELOPPEMENT PROJET	42'912	-	-	-	42'912

Subvention non dépensée Etat	Existant initial	Attribution	Utilisation	Transferts internes	Existants final
Subvention non dépensée Etat	4'177	-	-4'177	-	-
TOTAL SUBVENTION ETAT	4'177	-	-4'177	-	-

Fonds propres	Existant initial	Attribution	Utilisation	Transferts internes	Existants final
Capital de l'entité au 31.12.12	6'706				6'706
Résultat exercice et répartition (75%)	1'392		-48'781		-47'389
TOTAL FONDS PROPRES	8'099	-	-48'781	-	-40'683

Annexes

Des objectifs et des actions

Les missions et objectifs de Première ligne sont les suivants :

- Contribuer à l'amélioration de la santé et des conditions de vie des personnes qui consomment des produits psychotropes. En collaboration avec le réseau socio-sanitaire existant, les responsabiliser et renforcer leurs capacités à adopter des comportements de prévention,
- Réduire les conséquences négatives liées à la consommation : transmission du VIH/sida et des hépatites, infections, overdoses, problèmes psychologiques et sociaux associés à l'usage de drogues,
- Encourager le maintien du lien social et renforcer la dignité de l'usager en contribuant à limiter les situations d'exclusion,
- Etablir le contact avec des personnes ne fréquentant pas ou peu les services sociaux et médicaux (ou en rupture avec ceux-ci), en leur offrant des espaces d'accueil et des interlocuteurs facilement accessibles. Favoriser l'accès aux institutions actives dans le traitement de la toxicodépendance et aux autres institutions socio-médicales,
- Promouvoir l'information et la solidarité en sensibilisant l'ensemble des partenaires de la communauté à la réduction des risques et à la situation de vie des usagers de drogues,
- Observer et produire des données objectives sur les évolutions des modes de consommation des substances psychoactives, interpellier les autorités et former les partenaires du réseau et de la communauté, prendre en compte les nouvelles problématiques et initier des projets de réduction des risques adaptés,

Collaborer avec la population pour le développement de pratiques de gestion communautaire des problèmes liés à l'usage de drogues, sensibiliser le public à la problématique et contribuer à limiter certains problèmes vécus par le voisinage.

Des structures et des programmes gérés par Première ligne

Quai 9, espace d'accueil et de consommation
Tous les jours, de 11h à 19h



L'action **Nuit blanche?** avec six autres institutions partenaires FASE, Service d'addictologie (HUG), Groupe sida Genève, Carrefour addictionS, Service à la jeunesse (Ville de Genève) et Service de santé de l'enfance et la jeunesse (DIP)



Le Pôle de valorisation



Des prestations développées dans la structure Quai 9 :

- Accueil et écoute, soutien dans le quotidien, aide à la gestion des problèmes générés par la dépendance, espaces conviviaux et de socialisation permettant de faire une "pause",
- Conseils et entretiens touchant à la prévention : hygiène d'injection et techniques de consommation, overdoses, VIH/sida, hépatites,
- Soins de santé primaires et prestations médicales de premier recours au Quai 9, premiers secours en cas de malaise ou d'overdose,
- Echange de matériel d'injection stérile contre seringues usagées; mise à disposition de kits sniff, de papier d'aluminium, de bicarbonate, de préservatifs et lubrifiants, de documentation,
- Espace sécurisé pour les consommations (injection, sniff et inhalation), sous la surveillance constante d'un professionnel,
- Information et orientation vers les structures de soins et de soutien spécifiques (sida, santé, social, toxicodépendance ou hébergement),
- Réduction des risques liés à la prostitution (infections sexuellement transmissibles, insécurité, isolement, violence),

Et des actions associatives :

- Ramassage de seringues et de matériel annexe, en collaboration avec des consommateurs de drogues engagés comme agents de prévention communautaire,
- Travail de sensibilisation d'un large public aux questions relatives à la consommation de drogues (participation aux réunions de quartier, formations données à différents corps de métiers - concierges d'immeuble - policiers - étudiants ou professionnels de la santé, publication d'un journal d'information « réduire les risques »,
- participation à différentes études scientifiques et congrès nationaux et internationaux].

CAPAS, Collectif d'associations pour l'action sociale

Première ligne fait partie du CAPAS depuis 2013

Le CAPAS a poursuivi son essor en 2015. En fin d'année, 34 organisations en sont membres et de nouvelles associations ont déposé leur demande d'adhésion.

En 2015, le CAPAS s'est principalement démarqué avec :

- Un site internet interactif créé avec la présentation du Collectif et de chaque membre associatif,
- Une récolte de données sur les bénéficiaires des associations membres, les prestations fournies, les ressources humaines à disposition ainsi que les ressources financières, tous ces éléments ont servi à la rédaction d'une étude statistique effectuée par la HETS et l'IDHEAP,
- Une journée d'étude organisée, avec à l'appui un rapport de synthèse sur le thème de : « Détection-prévention & collaboration avec les organismes publics et privés », agrémenté d'une dizaine de trajectoires de vie décrivant des problématiques socio-sanitaires,
- Une première récolte de données effectuée pour établir un état des lieux sur la documentation existante au sein des associations du CAPAS avec leurs thématiques principales, ceci en vue de la création d'un observatoire.
- L'engagement d'un chargé de communication afin de mieux faire connaître les activités du CAPAS et de ses membres,
- Le CAPAS fonctionne également comme lieu d'échange, d'actions collectives, de soutien mutuel et de collaboration. Celle-ci est plus que jamais nécessaire, à l'heure où la baisse des subventions publiques menace chaque année davantage la pérennité des associations dans le domaine social, et par là-même le service aux personnes les plus fragilisées à Genève.

www.capas-ge.ch

Impressum

Contact

Association Première ligne
6 rue de la Pépinière
1201 Genève

T : 022 748 28 78
F : 022 748 28 79

info@premiereligne.ch
www.premiereligne.ch
www.facebook.com/associationpremiereligne

Pour le présent rapport d'activités

Rédaction : Martine Baudin, directrice
Graphisme : Sabine Elias Ducret
Photographie : Max Jacot

© Association Première ligne 2016 ;
reproduction autorisée avec mention de la source

avec le soutien de :

